

IMPORTANT

LE PARTICIPANT DÉCHARGE L'ASSOCIATION DE MISE EN VALEUR DU CHÂTEAU DE COUCY ET CHACUN DE SES MEMBRES DE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES MATÉRIELS ET/OU CORPORELS.

LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE POUR LA PARTIE VTT.

CHACQUE PARTICIPANT DEVRA ÊTRE COUVERT PAR UNE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ET SERA SEUL RESPONSABLE EN CAS D'ACCIDENT DONT IL SERA VICTIME OU AUTEUR.

LES ORGANISATEURS DÉCLINENT TOUTES RESPONSABILITÉS EN CAS DE VOL OU DÉGRADATION DU MATÉRIEL DES PARTICIPANTS.

ATTENTION, EN CAS DE VIGILANCE ORANGE PRÉVUE PAR LA PRÉFECTURE, L'ORGANISATION DEVRA ANNULER LES RANDONNÉES

Bulletin à retourner

avant le lundi 06 mars 2017 à :

AMVCC

7-9 rue du pot d'Etain

02380 COUCY LE CHATEAU

<https://www.facebook.com/AMVChateauCoucy>

www.amvcc.com

Tél : 03 23 52 69 40

SUR LES PAS DE LA 77^E DI

COUCY SE SOUVIENT

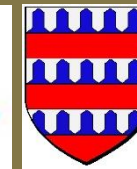
COUCY
2017 !

**RANDONNEES
CYCLO ET
PEDESTRE**



DE COUCY A VIC

18 MARS 2017



A LA FIN DE L'HIVER 1916-1917, L'ETAT-MAJOR ALLEMAND MET

EN ŒUVRE UN PLAN MINUTIEUSEMENT CONÇU, À SAVOIR LE REPLI SUR UNE LIGNE DE DÉFENSE PRÉPARÉE À L'AVANCE DANS LE PLUS GRAND SECRET : LA LIGNE HINDENBURG. CE REPLI, DEPUIS LA RÉGION D'ARRAS JUSQU'AUX RIVES DE L' AISNE, CONNU SOUS LE NOM D'OPÉRATION ALBÉRICH, PERMETTAIT AUX ALLEMANDS DE RACCOURCIR SENSIBLEMENT LA LONGUEUR DU FRONT À TENIR ET PAR CONSÉQUENT DE RÉDUIRE LE NOMBRE DE DIVISIONS À MAINTENIR EN LIGNE ET DE DISPOSER AINSI DE RÉSERVES SUPPLÉMENTAIRES.

DANS LA RÉGION QUI NOUS INTÉRESSE, C'EST LA 77ÈME DIVISION D'INFANTERIE FRANÇAISE QUI ÉTAIT EN LIGNE DANS LE SECTEUR DE VIC SUR AISNE ET FAISAIT FACE À L'ENNEMI. A PARTIR DU 18 MARS 1917, LES TROUPES FRANÇAISES ENGAGÈRENT LA POURSUITE DES TROUPES ALLEMANDES SE REPLIANT. C'EST AINSI QUE LES FRANÇAIS PARVINRNT À COUCY LE CHÂTEAU PUIS POURSUIVIRENT LEUR MARCHÉ JUSQU'AUX LISIÈRES DE LA FORÊT DE SAINT-GOBAIN OÙ LES ALLEMANDS S'ÉTAIENT RETRANCHÉS ET OÙ LA LIGNE DE FRONT S'INSTALLERA JUSQU'AU PRINTEMPS 1918.

AU FUR ET À MESURE DE LEUR PROGRESSION, LES TROUPES FRANÇAISES TRAVERSÈRENT UN PAYSAGE DÉVASTÉ : VILLAGES DÉTRUITS, ARBRES COUPÉS, PUIXS EMPOISONNÉS, TERRES DÉSOLÉES, ROUTES ET PONTS DÉTRUITS, SANS COMPTER LES NOMBREUX PIÈGES LAISSÉS PAR L'ENNEMI DANS UNE LOGIQUE DE TERRE BRÛLÉE.

LA PLUS EMBLÉMATIQUE DE CES DESTRUCTIONS ÉTANT CELLE DU CHÂTEAU DE COUCY ET DE SON DONJON, PERTES À JAMAIS IRRÉPARABLES.

LA RANDONNÉE QUI EST PROPOSÉE AUX VÉTÉTISTES LES INVITE À SE GLISSER DANS LES PAS DES SOLDATS DE LA 77ÈME D.I. DEPUIS LES ABORDS DE VIC SUR AISNE JUSQU'À COUCY LE CHÂTEAU EN SUIVANT UN ITINÉRAIRE TRAVERSANT DES SITES OÙ LES SOUVENIRS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE SONT TOUJOURS PRÉSENTS. CELLE PROPOSÉE AUX MARCHEURS, À PARTIR DU MONT DE GUNY, LES INVITE À IMAGINER CE QU'ONT PU RESSENTIR LES PREMIERS FRANÇAIS PARVENANT EN CE LIEU ET DÉCOUVRANT LES RUINES DE CE QUI FUT L'UNE DES PLUS GRANDES FORTERESSES DU MOYEN-ÂGE.

NAVETTES AVANT LE DÉPART

Pour les VTT,

Garez votre voiture dans le parc Lhermitte à Coucy le château et rejoignez Vic sur Aisne grâce aux navettes qui vous sont proposées. Départ de Coucy entre 7h45 et 8h00

Attention, si vous déposez votre vélo au collège de Vic sur Aisne, il vous faudra environ 40mn pour rejoindre Coucy le Château en voiture. Réservation obligatoire, et aucune navette n'effectue le retour vers Vic sur Aisne après l'arrivée de la randonnée à Coucy le Château

Pour les marcheurs sur le circuit de 9km.

Garez votre voiture dans le parc Lhermitte à Coucy le château et rejoignez le mont de Guny grâce aux navettes qui vous sont proposées. Départ de Coucy entre 9h30 et 9h45.

ORGANISATION

Pendant la randonnée, ravitaillements et assistance technique assurés. À votre arrivée à la salle Gabrielle d'Estrées à Coucy, un diplôme attestant votre participation vous sera remis.

COMMENT S' INSCRIRE À LA RANDONNÉE HISTORIQUE ?

3 POSSIBILITÉS :

1. Inscription et paiement par courrier avant le 06 mars.

Complétez le bulletin d'inscription à découper et envoyez-le, accompagné du règlement de l'inscription par chèque (à l'ordre de l'AMVCC), à l'adresse :

AMVCC
7-9 rue du pot d'Étain
02380 COUCY LE CHATEAU

2. Inscription sur internet

sur <https://www.facebook.com/AMVChateauCoucy/>

3. Inscription et paiement sur place

à partir de 6h, salle Gabrielle d'Estrées à Coucy le château
à partir de 8 h, collège de Vic sur Aisne (VTT).

PROGRAMME Randonnée VTT			
HEURE	VILLES	LIEUX	PROGRAMME
6h00	Coucy	Salle Gabrielle d'Estrées	Pointage des pré-inscrits + inscription du jour .
6h30	Vic	Collège	Ouverture du parc à vélo gardé. Pointage des pré-inscrits aux participants prenant la navette et laissant leur vélo à Vic.
7h00	Coucy	Salle Gabrielle d'Estrées	Départ groupé de la randonnée VTT 60 km.
7h15	Coucy	Salle Gabrielle d'Estrées	Pointage des préinscrits prenant la navette et dont il faut prendre en charge le vélo à Coucy. Départ des navettes vers Vic entre 7h45 et 8h00
8h00	Vic	Collège	Pointage des préinscrits + inscription du jour VTT 32km .
9h00	Vic	Collège	Départ de la randonnée.
Arrivée	Coucy	Salle Gabrielle d'Estrées	Ravitaillement + remise du diplôme.

PROGRAMME Randonnée MARCHE			
HEURE	VILLES	LIEUX	PROGRAMME
12h00	Coucy	Salle Gabrielle d'Estrées	Pointage des pré-inscrits + inscription du jour .
13h00	Coucy	Salle Gabrielle d'Estrées	Départ libre de la randonnée marche 15 km.
14h15	Coucy	Salle Gabrielle d'Estrées	Pointage des préinscrits prenant la navette . Départ des navettes vers le Mont de Guny entre 14h30 et 14h45.
15h00	Guny	Mont de Guny	départ du circuit MARCHE 9 km.
Arrivée	Coucy	Salle Gabrielle d'Estrées	Ravitaillement + remise du diplôme.

INSCRIPTION

Nom
Prénom
Adresse
Ville
Code PostalTél
e-mail

60 km VTT, 15 km marche

Préinscription 6 €

Inscription sur place 7 €

32 km VTT, 9 km marche

Préinscription 5 €

Inscription sur place 6 €

Navette 3 €

Total €

(chèque à l'ordre de l'AMVCC)

Circuit VTT :

32 km 60 km VTT

Navette de Coucy à Vic
(départ de Coucy entre 7h45 et 8h00)
(Réservation obligatoire, nombre de places limité)

Dépôt du Vélo au parc gardé de Vic
Prise en charge du vélo à Coucy

Circuit pédestre :

9 km 15 km Marche

Navette de Coucy au Mont de Guny
(départ de Coucy entre 14h30 et 14h45)
(Réservation obligatoire, nombre de places limité)

En m'inscrivant, je donne l'autorisation aux organisateurs d'utiliser mon image dans le cadre de la médiatisation et de la communication de l'évènement

Signature :